

Peser collectivement ?



L'adage *l'union fait la force* s'applique en tout domaine. Y compris dans le transport ! Du moins, il devrait...

Aline MESPLES, Présidente de l'OTRE, a pris l'initiative de le rappeler à l'intention de l'ensemble des organisations professionnelles du transport. Peser unis dans le débat de la campagne présidentielle dans un premier temps puis des élections législatives ensuite, et ce dans l'intérêt général des entreprises du transport routier de personnes ou de marchandises, c'est le but de la démarche de la présidente.

« Dans la perspective des rendez-vous électoraux de mai et juin 2017, alors que la mobilité des personnes et des marchandises est un enjeu sociétal, force est de constater que les problématiques du transport routier sont globalement absentes du débat politique. » C'est en ce sens que Aline MESPLES a adressé le 6 mars dernier un courrier à l'ensemble des présidents des fédérations du transport routier et en formulant le vœu que cet appel à l'union soit positivement entendu. Ceci est d'autant plus opportun que toutes les organisations professionnelles mènent à l'instar de l'OTRE, des initiatives dans le cadre de la campagne présidentielle.

Dans sa lettre ouverte, elle écrit notamment : *« Alors que la profession attend de longue date une simplification réglementaire, administrative, fiscale, sociale et de la stabilité dans les décisions prises, qu'envisagent les candidats pour l'avenir du transport routier en général et pour celui de*

ses PME en particulier en matière de régulation du marché, de modèle social, de transition énergétique et de gestion des infrastructures routières ? »

Pour conclure sur une évidence qu'elle fait sienne : « Consciente de la difficulté d'obtenir un consensus général sur l'ensemble des sujets qui impacte nos professions, l'OTRE reste convaincue que des positions convergentes peuvent être trouvées dans l'intérêt collectif permettant de mettre au cœur des débats les activités du transport routier et de l'ensemble de la filière industrielle du transport. »

Les organisations professionnelles destinataires de cette *Lettre ouverte* ont réservé à l'appel de notre présidente au rassemblement une forme de fin de non-recevoir.

Comme le note l'hebdomadaire en ligne Contexte n°78 « *TLF, par la voix de son vice-président Claude BLOT, trouve l'initiative louable mais précise qu'elle n'a pas attendu cet appel pour se mobiliser et qu'un travail sur le sujet du transport et de la mobilité a été fait dernièrement avec la commission Transport du Medef, qui a abouti à l'édition d'un livre blanc* ».

La FNTR répond de manière identique notant qu'elle a également contribué à l'élaboration de cette étude.

Dont acte. Fermer le ban.

Or si le MEDEF ou la CPME portent les problématiques transversales du monde des entreprises, il nous apparaissait préférable que, ensemble, organisations professionnelles de la branche, nous aurions plus de poids mais sans doute davantage de légitimité à porter les propositions propres à la profession auprès des candidats.

Ceux qui rencontrent quotidiennement, sur le terrain, les transporteurs aux quatre coins du pays, savent que cette démarche est saluée. D'abord parce que c'est le bon sens. Ensuite parce que la profession a plus que jamais besoin d'affirmer un certain nombre de postulats, d'idées, de propositions face aux dangers qui la guettent quand ils ne sont pas déjà là, quand ils ne s'attaquent pas déjà à la pérennité des entreprises, particulièrement les TPE et PME du secteur.

Notre organisation, comme elle l'a toujours fait, continue et poursuit sa tâche et sa route. Des délégations de l'OTRE ont commencé et poursuivront de rencontrer les candidats à l'élection présidentielle pour leur soumettre des propositions.

Regrettons seulement qu'il aurait été heureux et louable que les uns et les autres mettent de côté

les a priori et les arrogances négatives en se souvenant des mots, si actuels, du Cardinal de Retz :
« *On ne sort de l'ambiguïté qu'à ses dépens* » ...

Philippe BONNEAU